



- Conseil international du Café
- Comité des finances et de l'administration
- Groupe restreint du Forum consultatif
- Comité consultatif du secteur privé
- Comité de promotion et de développement des marchés
- Comité des projets
- Comité des statistiques

**Convocation des réunions de l'OIC
(24 – 28 septembre 2012)
Londres, Royaume-Uni**

Réunions et lieu des réunions

1. Le Directeur exécutif présente ses compliments aux Membres de l'OIC et aux observateurs et a l'honneur de leur faire part des ordres du jour et du calendrier provisoire de la 109^e session du Conseil international du Café ainsi que des réunions des autres organes de l'OIC qui auront lieu du 24 au 28 septembre 2012. Toutes les réunions se tiendront donc au siège de l'Organisation, 22 Berners Street, Londres W1T 3DD (téléphone : +44 (0) 20 7612 0600, télécopieur : +44 (0) 20 7612 0630, courriel : info@ico.org, site web : www.ico.org). La première réunion plénière du Conseil commencera le lundi 24 septembre à 09h30.

Réunions sans papier

2. Comme il a été noté à la session du Conseil de mars 2012 et dans le but de réduire les coûts de l'Organisation de manière aussi efficace que possible, l'OIC s'est engagée sur la voie de réunions "sans papier". Les Membres sont encouragés à apporter leurs propres copies de travail aux réunions auxquelles ils participent. Les documents peuvent être téléchargés à partir du site web de l'OIC à l'adresse : http://dev.ico.org/documents_e.asp. Les documents à distribution restreinte sont envoyés par courriel et disponibles sur demande auprès du Secrétariat.

Ordres du jour et dispositions

3. On trouvera ci-après les ordres du jour et le calendrier provisoires des réunions, les dispositions prévues pour les réunions, des renseignements sur les hôtels ainsi qu'un plan indiquant l'emplacement de l'OIC. Le programme du séminaire sur l'impact économique,

social et environnemental de la certification dans la chaîne d'approvisionnement du café le 25 septembre 2012, sera publié séparément. La convocation pour le deuxième Forum consultatif sur le financement dans le secteur du café sera publiée séparément.

4. Les Membres qui souhaiteraient soumettre des documents pour distribution, proposer des questions supplémentaires aux fins d'examen ou faire des exposés pendant les réunions, sont invités à en informer par écrit le Directeur exécutif avant le **31 août 2012** au plus tard.

Pouvoirs des Membres de l'OIC

5. Les pouvoirs pour la 109^e session du Conseil international du Café doivent être envoyés au Directeur exécutif au siège de l'OIC à Londres selon les modalités définies ci-après.

6. Il est rappelé aux Membres qu'aux termes de la règle 3 du Règlement de l'Organisation (document ICC-102-7), ils sont tenus d'informer le Directeur exécutif, par écrit et le plus tôt possible après réception de la présente communication, de la composition de leurs délégations. Les Membres sont priés de s'assurer que leurs pouvoirs parviennent à l'Organisation avant le **31 août 2012** au plus tard afin de faciliter la préparation du rapport sur les pouvoirs et de la liste des délégations avant les réunions. Les pouvoirs doivent être délivrés par écrit par un Ministère approprié ou une instance gouvernementale du pays, ou par un représentant de la mission diplomatique du Membre concerné, soit dans le pays où siège l'Organisation, soit dans le pays où la session a lieu.

7. Les pouvoirs des délégations seront examinés, avec le concours du Secrétariat, par le Président qui fera rapport au Conseil. La liste des délégations sera établie en fonction des pouvoirs que les Membres auront transmis et des réponses des observateurs.

Admission d'observateurs

8. Les observateurs invités des pays non membres, des organisations internationales et des associations du secteur privé (voir document ICC-107-9 Rev. 1) qui souhaitent assister à la session du Conseil et/ou aux autres réunions de l'OIC sont priés d'informer le Directeur exécutif avant le **31 août 2012** au plus tard des réunions précises auxquelles ils souhaitent assister.

9. Les pays et les organisations observateurs ne figurant pas dans cette liste doivent présenter leur demande d'octroi du statut d'observateur par écrit au Directeur exécutif et y indiquer les réunions précises auxquelles ils souhaitaient assister au moins 45 jours avant la session de septembre (c'est-à-dire avant le **10 août 2012**), conformément à la règle 5 du Règlement de l'Organisation.

Inscription et badges

10. Pour des raisons de sécurité et d'identification, tous les participants sont priés de s'inscrire au Bureau d'inscription dès leur arrivée et de porter le badge qui leur aura été délivré pendant toutes les réunions.

Interprétation

11. Une équipe d'interprètes est prévue du 24 au 28 septembre 2012.



RÉUNIONS DE L'OIC (Septembre 2012)

FORMULAIRE D'INSCRIPTION – OBSERVATEURS

J'assisterai aux réunions suivantes ouvertes aux observateurs qui auront lieu au siège de l'Organisation internationale du Café à Londres en septembre 2012 (*cocher la case appropriée*) :

Réunion	Oui	Non
109 ^e session du Conseil (24 au 28 septembre)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Groupe restreint du Forum consultatif (25 septembre)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Comité consultatif du secteur privé (26 septembre) – cette réunion est ouverte aux membres du CCSP et de l'OIC seulement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Comité de promotion et de développement des marchés (26 septembre)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Comité des projets (27 septembre)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Comité des statistiques (27 septembre)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

En qualité de membre de la délégation :
(indiquer le nom de l'association du CCSP,
de l'organisation ou du pays non membre)

Prénom : Nom :

Nom à inscrire sur le badge d'inscription :

Titre ou fonction :

Organisation/compagnie :

Adresse :

Pays : Téléphone :

Télécopieur : Courriel :

Le présent formulaire est à renvoyer au :

Directeur exécutif
Organisation internationale du Café
22 Berners Street
Londres W1T 3DD
Royaume-Uni

Téléphone : +44 (0) 20 7612 0600
Télécopieur : +44 (0) 20 7612 0630
Courriel : info@ico.org